

## MAIRIE DE SAINT-AUVENT

2, place de l'Église - 87310 Saint-Auvent

Tél : 05.55.00.00.82

Fax : 05.55.48.13.39

Courriel : [mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.saint-auvent@wanadoo.fr)

### **Ouverture au public**

lundi - mardi : de 8h30 à 13h00 et de  
14h30 à 17h30

mercredi : de 8h30 à 12h15

jeudi - vendredi : de 8h30 à 13h00 et de  
14h30 à 17h30

samedi : de 8h30 à 11h00

Les samedis, dimanches et jours fériés  
vous pouvez contacter la Mairie au  
05.55.00.00.82, un répondeur vous  
indiquera les services de garde.

## INFORMATIONS TOURISME

Maison de Païs

1, rue Porte des Remparts  
87310 Saint-Auvent

Ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 17h en  
période hivernale et tous les jours en  
période estivale.

## SOMMAIRE

### **Infos Municipales**

*Pages 2, 3 & 4*

### **Santé & Social**

*Pages 5*

### **Environnement et Cadre de Vie**

*Pages 6 & 7*

### **Enfance / Jeunesse**

*Pages 8 & 9*

### **Etat Civil**

*Page 10*

### **Vie Locale**

*Pages 11 & 12*



## **LE MOT DU MAIRE**

Mesdames, Messieurs,

L'année 2017 approche déjà de son terme et nous sommes nombreux à nous dire que le temps passe trop vite entre activités professionnelles, familiales ou de loisirs.

Être maire d'un village en 2017 n'est pas chose aisée. Il nous faut être les « couteaux suisses » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout en dépit des contraintes... et par ailleurs en première ligne pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens.

Les embûches ne doivent pas être un prétexte pour nous lamenter, mais au contraire une opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion.

Le Conseil Municipal est depuis toujours économe sur le budget de fonctionnement. Notre règle de base est simple : un euro dépensé doit être un euro utile. Nous voulons pouvoir continuer d'investir car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine, nos réseaux et constituerait une « dette à retardement » pour la génération suivante. Il en va de l'attractivité même de notre commune. Aussi, nous redoublons d'efforts dans les partenariats pour cofinancer nos projets et n'hésitons pas non plus à mettre la « main à la pâte ». Nombre de travaux sont réalisés « en interne » par les agents et les élus eux-mêmes. Vos élus sont très actifs et investis pour notre collectivité, et se donnent beaucoup pour entretenir, rénover et développer notre commune.

Tous ces efforts au quotidien portent leurs fruits. Au niveau de l'école, la rentrée scolaire 2017 a pu accueillir 84 élèves, et une prévision de 83 élèves est annoncée pour la rentrée 2018.

Enfin, notre commune rurale est une richesse en termes de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez pour les autres au travers de nos associations. Vos engagements conjugués sont infiniment précieux.

En attendant de vous retrouver pour vous présenter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, le SAMEDI 6 JANVIER 2018 à 11h à la Salle des Fêtes, les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments si légers, si riches et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille, avec vos proches.

Joyeuses fêtes à tous !

Bruno Grancoing

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno Grancoing**

**COMMISSION COMMUNICATION : Annie Ducourtieux, Audrey Meunier, Kévin Jousse, Romain Grand**

**PHOTOS : Commune de Saint-Auvent**

*Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique*

## Séances du Conseil Municipal

Séance du 04 juillet 2017

### Révision des loyers

L'indice de référence des loyers (IRL) a évolué de 0,18% et constitue la hausse maximale applicable cette année.

La proposition d'appliquer la hausse qui représente un peu moins d'un euro par loyer est soumise au vote.

A la majorité (13 pour et deux contre), le Conseil Municipal décide de réviser les loyers de + 0,18% (délibération n°15/2017).

### Revalorisation du prix du repas à la cantine scolaire

Le prix jusqu'alors fixé à 2,15 € n'a pas subi d'augmentation pour l'année précédente, aussi il est proposé de le porter à 2,20 € à compter du 1<sup>er</sup> août 2017.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs (délibération n°16/2017).

Les délibérations 17/2017 et 18/2017 portent sur des décisions modificatives comptables n'entraînant en rien des modifications de budget).

### Contrat de ruralité

Ce contrat conclu entre l'Etat et la Communauté de Communes a pour objectif de recenser l'ensemble des projets du territoire autour de 6 thématiques pour une durée de 3 ans.

Les thèmes sont les suivants :

- Accès aux services et aux soins
- Développement de l'attractivité du territoire
- Redynamisation des bourgs centres
- Mobilités
- Transition écologique
- Cohésion sociale

Le rôle essentiel de ce contrat est de servir de base pour l'attribution des subventions de l'Etat.

Le projet de la construction de la salle de sports de Saint-Auvent y est inscrit dans la rubrique « cohésion sociale ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le contrat de ruralité et autorise le Maire à signer les documents nécessaires à son application (délibération n°19/2017)

Séance du 19 septembre 2017

### Travaux de voirie

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le programme de travaux de voirie présenté dans notre bulletin n°10 pour un coût estimatif de 29 393,58 € HT (35 272,30 € TTC) et décide de demander une subvention départementale (délibération n°20/2017).

### Aménagement de sécurité de la Nouzille

Le projet d'aménagement de sécurité de la Nouzille est présenté à l'Assemblée, compte tenu de l'ampleur des travaux un délai de réflexion est nécessaire.

### Signalétique

Comme signalé dans notre bulletin n°10 un projet d'amélioration de la signalétique directionnelle a été étudié pour un coût prévisionnel de 3 009,00 € HT soit 3 610,80 € TTC.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, ce projet et décide de demander l'aide financière du Département (délibération n°21/2017).

### Instruction des autorisations d'urbanisme

Comme proposé par la Communauté de Communes Ouest Limousin, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de confier l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes Portes Océanes du Limousin et autorise le Maire à signer la Convention à venir (délibération n°22/2017).

### Création de postes

- A l'unanimité le poste d'adjoint principal est créé afin de permettre l'avancement de grade d'un agent (délibération n°23/2017).
- Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint technique à temps complet (délibération n° 24/2017)
- A l'unanimité, l'Assemblée approuve la création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité à la cantine scolaire (délibération n°25/2017).

**Les délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire sont librement consultables en Mairie.**

### Dates à retenir

Samedi 6 janvier 2018 à 11 h :

**Voies de la Municipalité à la salle des fêtes et remise des prix du concours des maisons fleuries.**

Samedi 20 janvier 2018 à 12h :

**Repas des aînés**



## Le point sur les travaux en cours

Dans sa séance du 4 avril pour le vote du budget primitif 2017 le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour les investissements suivants (compte rendu dans le bulletin n°10) :

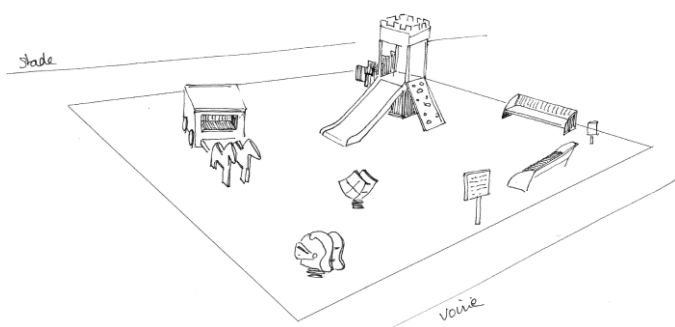
- Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants
- Création d'une aire de camping cars.

La réalisation de ces travaux prévue pour le premier trimestre 2018 aura un coût global de 91 598,11 € TTC, financé pour 20% par le Département, 25% par l'Etat et le reste sur les fonds propres de la Commune.

L'entreprise retenue est la CMCTP.  
Ci-dessous l'emplacement prévu.



### Aire de jeux



La valorisation des villages et du petit patrimoine (croix de la Nouzille, lavoir du Peyrat, balance publique du bourg) est aussi programmée pour le premier trimestre 2018.

Le projet de la construction de la salle multisports est en bonne voie.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du coût et de l'avancement de ces travaux.

## INFOS MUNICIPALES

Deux salles sont à votre disposition pour organiser des manifestations familiales ou associatives, des réunions, des cours.

	Salle de la Prade Dans le centre bourg (derrière l'église)	Salle Polyvalente Dans les Allées du château (environnement calme et verdoyant)	
Public	Tout public : particulier, association		
Type de réservation	Réunion, cours Elle dispose d'un vidéo projecteur et d'un écran	Toutes manifestations avec ou sans repas	
Interdiction	De fumer à l'intérieur des lieux publics D'exercer des activités sportives avec des équipements fixes		
	D'y manger	Toutes attaches aux murs	
Comment réserver ?	Appel à la mairie au 05.55.00.00.82 pour leurs disponibilités		
	Une demande de location écrite, Les associations doivent transmettre leurs plannings annuels en mairie	Une demande de réservation est à compléter, Le règlement d'utilisation est remis	
Capacité	Maximum 50 personnes 7 tables et 47 chaises	Maximum 180 personnes 33 tables de 6 personnes et 187 chaises	
Remise des clés	A la mairie aux heures d'ouvertures Attestation d'assurance, Signature du règlement d'utilisation et de la convention de location	A la salle, Un état des lieux (salle et vaisselles) est effectué, Signature de la convention de location et le récépissé du règlement d'utilisation, Attestation d'assurance, Un chèque de caution de 300 € à l'ordre du Trésor Public	
Restitution des clés	A la mairie	A la salle, Un état des lieux est fait, Le chèque de caution est restitué, si aucun dégât n'est constaté.	
Prix de la location	- Gratuit pour les réunions, les cours - 5 € par demi-journée pour une manifestation à caractère lucratif (Délibération du 29/11/2011)	<b>Auventais</b> journée : 80 € Samedi et dimanche : 230 €	<b>Hors commune</b> Journée : 105 € Samedi et dimanche : 300 €
		Les couverts : 0,56 € par personnes Vaisselle cassée ou perdue : - Couteaux, fourchettes, cuillères ..... 2,00 € - Cuillères à café ..... 0,50 € - Verres ..... 1,00 € - Assiettes ..... 4,00 € Forfait chauffage : 20 € (du 01 sept. au 30 avril)	
Facturation	Titre exécutoire émanant de la trésorerie de Rochechouart		
Paiement	A la trésorerie de Rochechouart		

**CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale,  
de la Communauté de Communes Ouest  
Limousin**

**« Point Ecoute »**

**2, place de l'Eglise**

**87310 Saint-Laurent sur Gorre**

L'objectif essentiel du **Point Ecoute** est d'accueillir les administrés du territoire sur toutes les questions relatives à l'action sociale en général :

- Ecoute et orientation vers les partenaires sociaux en fonction des situations rencontrées,
- Accompagnement administratif et aide à l'instruction des demandes d'aide sociale,
- Proposition des actions de prévention (santé et nutrition, activité physique et sportive, initiation informatique,...),
- Accueil du public en Visio-Guichet afin de favoriser la relation avec la CAF, la CARSAT, la MSA. L'administré est donc en face à face direct avec les caisses de protection sociale, prévoyance et de retraite.

Le Point Ecoute assure également le lien avec les partenaires sociaux et donne les informations sur les permanences de la FNATH, de la Mission Locale Rurale, du conciliateur de justice et du Solidaribus.

Permanences du Point Ecoute :

Lundi de 8h30 à 12h15

Mercredi de 8h30 à 12h15

Jeudi de 13h à 17h30

Vendredi de 13h à 17h15

Pour prise de RDV, merci de contacter Véronique DEFAYE,  
coordinatrice de l'Action Sociale au 05 55 48 93 90

\*\*\*\*\*

Bien que le transfert vers la Communauté de Communes, via le CIAS, des compétences en matière d'Aide Sociale ait été fait, la Municipalité a souhaité conserver :

- Un lien étroit avec le CIAS dans une démarche de communication visant à permettre aux travailleurs sociaux de cibler au plus près les besoins en matière d'aide et de soutien.

Les actions sociales menées par la commune depuis plusieurs années vont bien sûr continuer.

En faveur des personnes âgées :

- Un repas commun offert chaque année aux personnes de plus de 65 ans.

- Une distribution de colis à chaque personne de plus de 75 ans n'ayant pas pu assister au repas. Cette distribution est assurée par chaque Conseiller suivant son secteur, ce qui permet une rencontre avec les personnes âgées.
- Une distribution de chocolats au moment de Noël pour les personnes en Maison de retraite ou hospitalisées.

En faveur de tous les habitants :

- Un bulletin municipal trois fois par an,
- Un livret d'accueil pour les nouveaux habitants,
- L'implantation dans les principaux villages de panneaux d'affichage mis à jour chaque semaine et permettant ainsi à toutes les personnes ne pouvant pas se déplacer d'être au courant des divers arrêtés municipaux, des compte rendus des Conseils mais aussi des différentes manifestations ayant lieu sur la Commune.
- L'organisation d'un Concours des maisons fleuries où chacun peut se voir récompensé pour l'effort fourni.
- Une distribution, dans les villages qui le souhaitent, d'un sapin de Noël planté au cœur du village par les employés municipaux et décoré par les habitants.

En faveur des familles et des enfants :

- Pour les jeunes mamans, pour l'accueil de leur nouveau né, un bouquet de fleurs et une peluche ou un jouet pour leur bébé.
- Pour les jeunes mariés, un bouquet de fleurs.
- Pour les familles ayant des enfants d'âge scolaire toutes les mesures prises dans le cadre de l'école (ticket de cantine à un petit prix, gratuité des fournitures scolaires, repas et goûter de Noël, prise en charge financière d'activités périscolaires...).

En faveur des associations de la Commune qui aident à créer le lien social :

- Le versement annuel d'une subvention.
- La gratuité des salles pour leurs manifestations et leurs réunions
- La gratuité des photocopies noires et couleur pour la publicité de leurs manifestations et l'affichage de celles-ci par les services municipaux dans les panneaux des villages.

\*\*\*\*\*

Sur les 989 habitants de la Commune 118 personnes sont âgées de plus de 75 ans, ce qui représente 12% de la population et sur ces 12% un bon nombre a entre 85 et 100 ans. Outre les services mis en place par divers partenaires, le Conseil municipal aimerait envisager un soutien pour toutes ces personnes.

## Internet : comment faire pour l'avoir par la ligne téléphonique ?

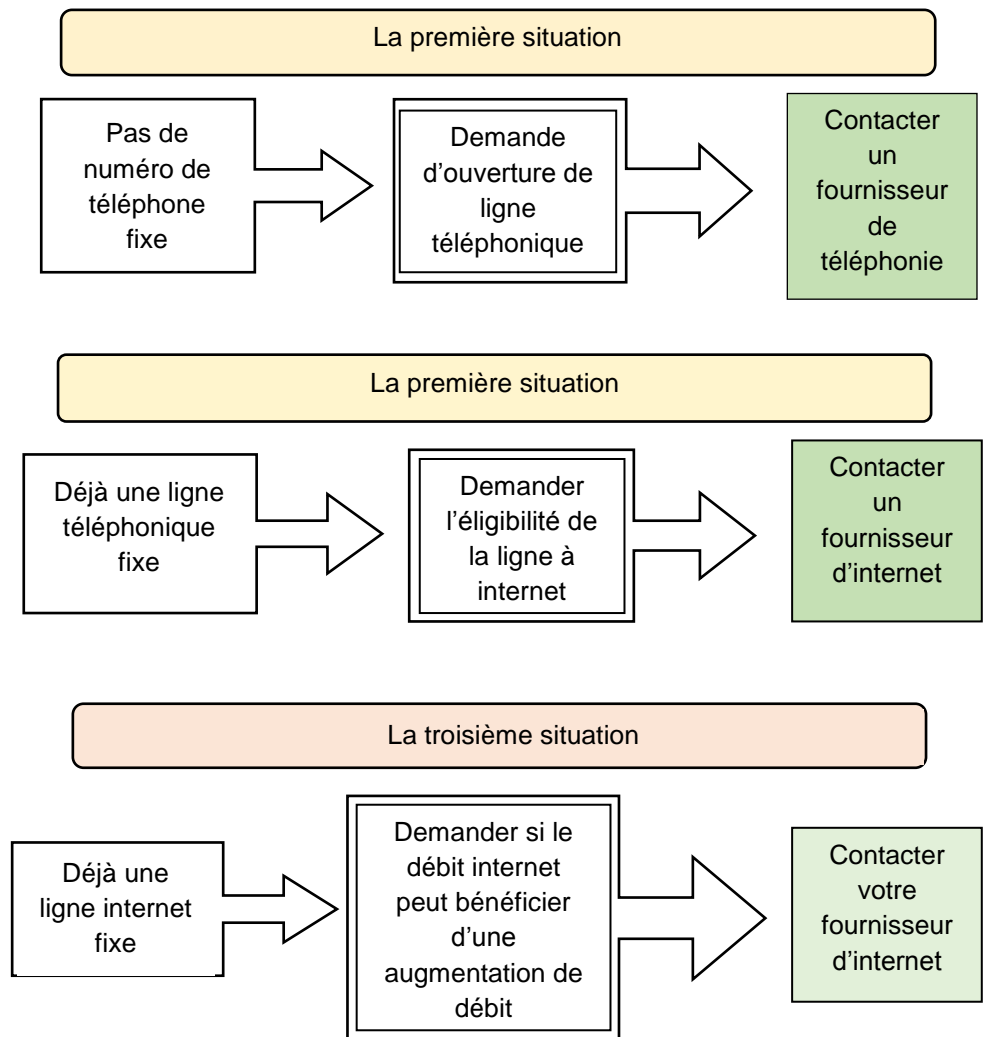
Nous sommes de plus en plus sollicités pour effectuer des démarches en lignes :

- demande de carte grise, la pré-inscription de la carte d'identité, déclaration d'impôts,
  - consulter le compte Améli, Caf, Msa, fournisseurs d'électricité, le syndicat des eaux, organismes de retraite, les banques, ou des achats en lignes, rechercher des informations, consulter les sites comme celui de la mairie.
- Maintenant, c'est possible (voir le dernier bulletin municipal n°10 février-juin 2017 page 4 et 5).

Vous êtes dans les situations suivantes :

### Panneaux d'affichages

Depuis maintenant un peu plus de 2 ans, des panneaux d'affichage ont été implantés dans de nombreux villages de la commune. Ils ont pour rôle de servir de lien, d'une part entre la Municipalité et les Auventais, et d'autre part entre les habitants de la commune puisque chacun, notamment les associations, peut apporter à la Mairie ce qu'il souhaite faire afficher dans ces panneaux. N'hésitez pas à y jeter un œil régulièrement pour rester informé de la vie de la commune.



ou vous pouvez aussi tester votre éligibilité de votre ligne sur le site [www.degrouptest](http://www.degrouptest), vous indiquez votre ligne téléphonique fixe puis une page vous indique votre situation.



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### Venez croquer des livres !

Début novembre, la Maison de Païs a installé une maison des livres "croqu'livres", sous l'appentis en face de l'accueil. Chacun peut prendre ou apporter un livre, une revue, librement sans contrepartie.

Venez profiter de ce moment de partage.



### Fleurissement

Comme tous les ans, Saint-Auvent s'est paré de fleurs cet été. Cette année encore, les cantonniers et les conseillers en charge du fleurissement ont œuvré pour embellir notre bourg avec toujours plus de fleurs, toujours plus de couleurs et surtout toujours plus d'harmonie dans les massifs. Et ce travail a payé ! Cette année, notre commune a été récompensée pour son fleurissement. Nous avons obtenu le 2<sup>ème</sup> prix départemental de notre catégorie au concours de Villes et Villages fleuris. Et surtout, les encouragements du jury nous ont conforté dans les orientations prises :

- mise en valeur du patrimoine par le fleurissement ;
- diversification des végétaux, des thèmes et des aménagements ;
- augmentation de la part de vivaces, qui nécessitent moins d'entretien et durent plusieurs années, réduisant les coûts.

Nous persévérons donc sur cette voie avec pour objectif d'obtenir une première fleur au concours de Villes et Villages fleuris, et surtout de sublimer notre belle commune.

Cette année, le Parc du Presbytère a été agrémenté de nouveaux arbustes à fleurs (lilas, hibiscus, sureau, ...), buissons (groseilliers, cassissiers et framboisiers qui ont fourni des petits fruits délicieux au cuisinier de l'école) et arbres fruitiers (notamment des poiriers en contre-espalier qui seront conduit en palmettes), ceci dans le but de réaménager cet espace à la façon d'un jardin de curé. L'an prochain, de nouvelles fleurs et de nouveaux aménagements viendront embellir ce lieu, notamment un petit jardin en carrés.

En cette fin d'année et en 2018, c'est la butte qui fait face au cimetière qui va recevoir une cure de jouvence. De nouveaux massifs et des zones de prairies fleuries vont être créés, le sentier va être restauré et les massifs existants vont être remis à neuf. Ce lieu, situé à l'entrée de notre bourg et très visible se doit de donner une belle image de notre commune.

En prévision des départs en retraite à venir, un nouveau cantonnier a été embauché cette année. Travailleur, touche à tout et inventif, Jérémy s'est rapidement fait une place au sein de l'équipe, et sa vision neuve devrait donner de beaux résultats dans le fleurissement de notre commune.

Enfin, nous remercions toutes les mains vertes auventaises qui ont participé au concours des maisons et fermes fleuries, et les invitons à faire de même l'an prochain. Nous sommes également reconnaissants envers l'ensemble des jardiniers qui n'ont pas participé au concours mais qui magnifient notre commune en la parant de milles couleurs.

### Des totems pour accueillir nos visiteurs

Dans notre bulletin n°8 d'octobre 2016 nous vous avons donné un petit aperçu de ce que seraient les panneaux touristiques que nous avons prévu d'installer dans quatre points stratégiques (car assez fréquentés) de notre commune :

- au dolmen de chez Moutaud
- sur la place de l'Eglise
- dans les allées du Château
- à l'embranchement du Pont de Lascaux et du domaine marial.

Cette installation est désormais chose faite.

Ces panneaux, mis en place pour la valorisation du tourisme à Saint-Auvent, guideront nos visiteurs. Ils vont leur permettre de pouvoir découvrir à l'aide de la carte les différents lieux à visiter, les sentiers à parcourir, l'emplacement des divers producteurs locaux ainsi que les possibilités d'hébergement.



## Notre Ecole

### ❖ Rentrée scolaire 2017/2018

Cette année ce sont **84 enfants** qui ont pris ou repris, ce 4 septembre, le chemin de l'école dans une ambiance joyeuse.

Les grandes vacances sont longues et tous sont heureux de retrouver copains et copines.

La possibilité du retour aux 4 jours d'école n'a pas été retenue pour cette rentrée 2017 compte tenu du temps très court pour la mise en place d'une nouvelle organisation.

Les activités scolaires restent donc en vigueur toujours encadrées par les animateurs de la Communauté de Communes et aux mêmes horaires.

L'activité « piscine » pour les enfants de la GS au CM2, dont le coût est pris en charge par la commune est toujours au programme ainsi que l'initiation à l'équitation et les cours de cuisine.

Il est bon de rappeler aussi la gratuité des fournitures scolaires.

### ❖ L'équipe éducative

#### ✓ Enseignants :

- TPS – PS – MS : Alain DARCY avec 18 élèves.
  - GS – CP : Mélaïne LABORIE avec 19 élèves. Actuellement en congé maternité Mme LABORIE est remplacée par Catherine PAILLAT
  - CE1 – CE2 et 5 CM1 : Odette GRANCOING avec 23 élèves.
  - CM1 – CM2 : Chloé DESLANDES (directrice) avec 24 élèves
- Le lundi dans la classe de Mme DESLANDES (décharge de direction) Caroline TABARINO.

#### ✓ Emplois communaux :

- une Aide Maternelle au service de la classe de
- TPS – PS – MS : Marie-Laure GRAND
- une Aide Maternelle au service de la classe de
- GS 1 heure en fin de matinée et ¾ d'heure en fin d'après-midi : Liliane BISSON

Le restaurant scolaire est pris en charge par :

- cuisine : Julien CARRAUD
- surveillance des repas avec cette année une équipe renforcée pour assurer un meilleur encadrement :
- Marie-Laure GRAND et Liliane BISSON pour les Maternelles
- Valérie MOUSNIER et Denise LAURENT pour les Primaires
- Le ménage est assuré par : Liliane BISSON et Denise LAURENT.

C'est toujours dans le souci de préserver la qualité des repas que l'approvisionnement en produits continue à se

faire localement (superette et producteurs de proximité) Le fonctionnement reste inchangé :

- les repas sont confectionnés sur place par un cuisinier de métier.
- l'ouverture du restaurant scolaire est de 12h à 13h30.

Le prix du repas est de 2€20. Il est à noter que ce prix très abordable ne permet de couvrir que l'achat des denrées alimentaires, les autres dépenses de salaires et d'infrastructure sont à la charge de la commune.

L'achat des tickets de cantine se fait à la Mairie permettant ainsi aux familles de payer à leur rythme.

Les enfants accueillis à la cantine ne sont pas tributaires de la présentation du ticket le jour même (les parents sont assurés que leur enfant mangera même s'il n'a pas de ticket).

La fréquentation du restaurant scolaire n'est pas obligatoire. Les familles qui ne souhaitent pas laisser leurs enfants pour le repas devront les récupérer à 12h et les ramener pour 13h30. Ils devront aussi en avvertir la Directrice une semaine à l'avance (sauf cas de force majeure).

### ❖ Travaux

Afin d'agrandir un peu la classe de Maternelle un espace extérieur a été créé côté terrain de foot avec une clôture de sécurité en châtaignier, un store qui permet d'ombrager ce coin et un mobilier de jardin. Malheureusement cet aménagement n'a pas beaucoup servi, le mois de septembre n'ayant pas été très clément.

Nous avons la chance d'avoir une cour d'école avec un coin pelouse et sable (endroit très prisé par les plus jeunes). Avec une mise à disposition de petit camions et de petites pelleuses, les enfants deviennent de véritables terrassiers, ce qui par temps sec est plutôt agréable, par temps humide cela change tout. Il nous est donc paru judicieux de délimiter cet espace pour qu'il ne soit accessible que quand les instituteurs et les surveillants de cour le jugeront bon.





## Structures pour accueillir enfants et jeunes en dehors du temps scolaire

### ❖ Petite enfance

#### ✓ LAEP Lieu d'Accueil Enfants Parents

(pour tous les enfants de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche, les futures mamans sont également les bienvenues).

Adresse : 2, rue d'Angoulême (au-dessus du bâtiment de la Poste) 87440 Saint-Mathieu

06 77 50 16 53 - [laep@ouestlimousin.com](mailto:laep@ouestlimousin.com)

Tous les mercredis de 9h00 à 12h00

#### Crèche multi-accueil « les Petits Filous »

Pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans en accueil régulier, occasionnel ou exceptionnel de type urgence

Adresse : allée des Primevères 87310 St Laurent/G

Tél : 05 55 48 10 10

#### Micro crèche « l'Île aux trésors »

Peut accueillir 10 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Adresse : 14, rue de Limoges 87150 Cussac

Tél : 05 19 99 24 47

#### ✓ Relais d'Assistants maternels (RAM)

Lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des professionnels de la petite enfance, des parents et des enfants.

#### Les P'tits Ram'heures

Rue Lamartine 87310 St Laurent/Gorre

Tél : 05 55 00 18 02 [lesptitsramheures@ouestlimousin.com](mailto:lesptitsramheures@ouestlimousin.com)

#### RAM Cussac

La Monnerie 87150 Cussac

Tél : 05 87 33 00 79 [ramcussac@ouestlimousin.com](mailto:ramcussac@ouestlimousin.com)



### ❖ Jeunesse

#### ✓ Les garderies périscolaires

En période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h00 à 8h45 et de 16h10 à 18h30.

Les mercredis de 7h00 à 8h45 et de 11h30 à 13h00.

Contact : Sandrine Canellas

Tél : 05 55 00 18 02 – 06 71 83 64 76

[periscolaire@ouestlimousin.com](mailto:periscolaire@ouestlimousin.com)

#### ✓ Les accueils de loisirs

Pour les mercredis et les vacances scolaires

##### « les Hirondelles »

Adresse : rue Jules Ferry 87310 Cognac-la-Forêt

Tél : 05 55 03 52 83 – 06 70 51 30 55

[leshirondelles@ouestlimousin.com](mailto:leshirondelles@ouestlimousin.com)

Tous les mercredis de 7h00 à 18h30

Durant les vacances scolaires de 7h00 à 18h30

##### « la clé des champs »

Adresse : le bourg 87440 Maisonnais-sur-Tardoire

Tél : 05 55 58 01 04 – 06 76 79 36 93

[lacledeschamps@ouestlimousin.com](mailto:lacledeschamps@ouestlimousin.com)

Tous les mercredis de 11h30 à 18h30

Durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Navette possible depuis Oradour-sur-Vayres et garderie matin et soir.

##### « les Ecureuils »

Adresse : Rue Lamartine 87310 St Laurent/Gorre

Tél : 05 55 00 18 02 – 06 71 83 64 76

Tous les mercredis de 11h30 à 18h30

Durant les vacances scolaires de 7h00 à 18h30

### ❖ Les adolescents

#### Jeun's Club

Situé route de Pouloueix à Oradour-sur-Vayres, il est ouvert en continu de 10h00 à 18h00 du lundi au vendredi pendant toutes les périodes de vacances scolaires à l'exception des fêtes de fin d'année et du mois d'août. En plus des vacances scolaires et en fonction des projets, des temps d'accueil peuvent être proposés les mercredis et samedis ainsi que des soirées à thèmes.

Le Jeun's Club fonctionne comme un foyer les matins : les adolescents peuvent fréquenter la structure librement et à volonté. A partir de 14h00, sauf lors des sorties demandant un départ matinal (communiqué par affichage), des activités sont proposées à tous, en fonction de leurs envies du moment. Ceux qui ne souhaitent pas y participer peuvent rester au Jeun's où un animateur est toujours présent.

#### Jeun'Sports

Des activités sportives sont organisées pendant les vacances scolaires et certains samedis. Le programme est communiqué par mail et les inscriptions sont obligatoires.

Les départs en mini-bus se font du Jeun's Club et de l'accueil de loisirs de Saint-Laurent-sur-Gorre, avec un passage à Saint-Cyr, Cognac-la-Forêt.

Les activités proposées sont variées.

Etat Civil

Sont nés ...



**Philippine JOUSSE,**  
Vendredi 30 Juin 2017



**Emilie MEUNIER,**  
Vendredi 1<sup>er</sup> Septembre 2017



**Célestin Dubreuil,**  
Lundi 11 Septembre 2017



**Annabelle GAIT,**  
Vendredi 15 Septembre 2017

**Maëlan BOUTAUD,**  
Mercredi 27 septembre 2017



**Marion BRETEAU,**  
Vendredi 29 septembre 2017

Se sont mariés ...

**Amandine VAN ANTWERPEN & Thomas HERRBACH,**  
Samedi 1<sup>er</sup> Juillet 2017.



**Fanny HAMELIN et Jérémie MARTIN,**  
Mardi 8 Août 2017.

Nous ont quittés...

- **Jacques FREDON**, domicilié à la Borie, le 4 juillet 2017, dans sa 63ème année ;
- **Henri DUSSOCHAUD**, domicilié à l'Age, le 26 juillet 2017, dans sa 86ème année ;
- **Paulette PENAUD**, domiciliée à la Résidence des pins à St Laurent / Gorre, le 31 août 2017, dans sa 93ème année ;
- **Marie-Louise BARATAUD**, domiciliée à la Berthe, le 27 septembre 2017, dans sa 88ème année.
- **Odette HAKIM**, domiciliée la Résidence des pins à St Laurent / Gorre, le 27 septembre 2017, dans sa 88ème année.
- **Rémi BOULESTEIX**, domicilié à l'Age, le 7 novembre 2017, dans sa 87<sup>ème</sup> année.

Rétrospective en images : l'été à Saint-Auvent

Mercredi 21 Juin : fête de la musique



Samedi 24 Juin : randonnée gourmande et feu de Saint-Jean organisés par le comité des fêtes.



Du 22 juillet au 20 août : exposition au château



Dimanche 3 Septembre : Perinqueta, organisée par la Maison de Païs



Jeudi 24 août : marché fermier semi-nocturne sur la place de l'église



Samedi 7 Octobre : balade sur la toponymie des noms de lieux organisée par la Maison de Païs



